

Quatre villages, deux châteaux et une rivière



Visorando



Randonnée n°490840

Une randonnée proposée par madeleinehenri

Quatre villages avec chacun des caractères bien différents :

- Cénevières et son superbe château
- Calvignac, perché sur la falaise
- Larnagol, blotti dans une échancrure de la falaise
- La Toulzanie, village troglodyte

La rivière Lot entre ces quatre villages et un chemin qui monte sur la falaise rive gauche et reste dans la plaine rive droite.

Durée :	4h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.26km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	301m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	308m	Région :	Massif central
Point haut :	330m	Commune :	Cénevières (46330)
Point bas :	138m		

Description

Départ : Cénevières, rive gauche du Lot entre Cajarc et Cahors. Parking derrière la mairie.

(D/A) Sortir du parking par la droite sur la D24.

(1) Au premier carrefour, prendre à gauche la D8 et se diriger vers l'église. Passer un pont sur le Girou avec, à gauche, un lavoir généralement noyé. Continuer tout droit et s'engager sur la droite dans un chemin herbeux qui monte.

(2) Au débouché du chemin, prendre à droite vers le château de Cénevières et encore à droite juste avant celui-ci. Laisser ensuite deux chemins à droite et aborder une rude montée qui mène au sommet de la falaise. Arrivé sur celle-ci, on peut admirer à gauche la vallée du Lot avec au loin les villages de Calvignac et de Larnagol et à droite un paysage de causses et de combes. Poursuivre en délaissant tous les chemins arrivants de droite et de gauche.

(3) Arriver au hameau du Clouquier, belles restaurations. Prendre à gauche le chemin juste avant d'arriver à la D143. Une dizaine de mètres plus loin, traverser la D143 et prendre le chemin bordé de murets et de buis, à gauche d'une citerne (vide). Plus loin, ce chemin traverse un hameau en ruines.

(4) Au débouché, suivre la petite route qui descend vers Calvignac. Sur la droite, une construction moderne plus ou moins terminée.

(5) Au carrefour suivant, prendre à droite et immédiatement après, à gauche, un chemin pierreux que l'on suit en descendant. Sur la gauche (panneau indicateur), abris de berger aménagés dans un mur. Ce chemin se transforme en piste, puis en petite route, pour pénétrer dans Calvignac. Sur la gauche, vues sur la vallée ; au premier plan, le communal de Calvignac et au loin le Château de Cénevières et le village troglodyte de la Toulzanie.

(6) Après un beau pigeonnier, arriver à la mairie et prendre les escalier à droite avant celle-ci pour monter dans le village. Rejoindre une croix et passer sous un porche puis monter à l'église. De l'église, redescendre en prenant toujours sur la droite et remonter vers le belvédère (panneau indicateur). De là, descendre en contournant par la gauche une toute petite maison restaurée dans le cadre d'une opération de sauvegarde du patrimoine. Arriver sur la route (D143) que l'on prend à droite en direction

Points de passages

- D/A Parking derrière la mairie**
N 44.462512° / E 1.74631° - alt. 147m - km 0
- 1 D8 à gauche**
N 44.462068° / E 1.748349° - alt. 149m - km 0.23
- 2 À droite vers le château**
N 44.463078° / E 1.752361° - alt. 177m - km 0.64
- 3 Hameau du Clouquier**
N 44.451137° / E 1.774194° - alt. 317m - km 3.29
- 4 Jonction avec une petite route**
N 44.453036° / E 1.778679° - alt. 323m - km 3.72
- 5 À droite au carrefour**
N 44.454491° / E 1.780009° - alt. 301m - km 3.92
- 6 Mairie de Calvignac**
N 44.463726° / E 1.778877° - alt. 185m - km 5.1
- 7 Pont**
N 44.470907° / E 1.779261° - alt. 149m - km 6.15
- 8 Eglise de Larnagol**
N 44.475117° / E 1.778338° - alt. 149m - km 6.79
- 9 deuxième à gauche**
N 44.472037° / E 1.770591° - alt. 159m - km 8.13
- 10 A gauche puis à droite**
N 44.467225° / E 1.756225° - alt. 139m - km 9.69
- 11 A gauche**
N 44.468745° / E 1.751081° - alt. 148m - km 10.44
- 12 La Toulzanie**
N 44.46922° / E 1.747616° - alt. 161m - km 10.73
- 13 Au rond point, à gauche**
N 44.462653° / E 1.7401° - alt. 145m - km 11.71

- D/A Parking derrière la mairie**
N 44.462516° / E 1.746302° - alt. 147m - km 12.25

du Lot et continuer à descendre. On aperçoit un pont sur le canal d'une usine hydro-électrique (ancien moulin).

(7) Passer sur le pont et traverser la vallée jusqu'au pont sur le Lot. Emprunter ce pont et prendre à gauche la D662 vers Larnagol.

(8) Devant l'église, entrer dans Larnagol par la Rue du Château et monter tout droit. Au panneau "mairie, salle des fêtes", prendre complètement à gauche. Devant la mairie, descendre à droite de celle-ci, en lacets, par une ruelle puis des escaliers. Revenir à l'église et au Lot par des ruelles.

(8) De retour sur la D662, virer à droite.

(9) 600m plus loin, prendre la deuxième petite route goudronnée à gauche, qui se transformera en piste en délaissant tout ce qui vient de droite et de gauche. On est dans la plaine alluviale : à gauche, le village perché de Calvignac ; devant, dominant le Lot, le Château de Cénevières et, disséminés sur la plaine, des hangars aux volets fermés, anciens séchoirs à tabac. Dépasser le lieu-dit Sorrolié.

(10) Virer à gauche et 200m plus loin à droite en longeant la rivière.

(11) Devant, près d'une maison, un curieux piton rocheux et à gauche un chemin. Emprunter ce dernier pour revenir sur la D662.

(12) Prendre à gauche et traverser le village troglodyte de la Toulzanie puis passer sous le pont de l'ancienne voie de chemin de fer Cahors - Figeac via Capdenac.

(13) Au lieu-dit la Teulière, tourner à gauche au rond-point, traverser le Lot et rejoindre le parking (D/A).

Informations pratiques

Épicerie à Cénevières

Pour un départ vers 10h, le Belvédère de Calvignac est un lieu de pique-nique agréable (Si le vent est trop fort ou le soleil trop ardent, préférer en contre-bas de la petite maison restaurée).

A proximité

Château de Cénevières : XIII - XVIème siècle, habité, se visite 1h environ (<http://www.chateau-cenevieres.com/en/>)

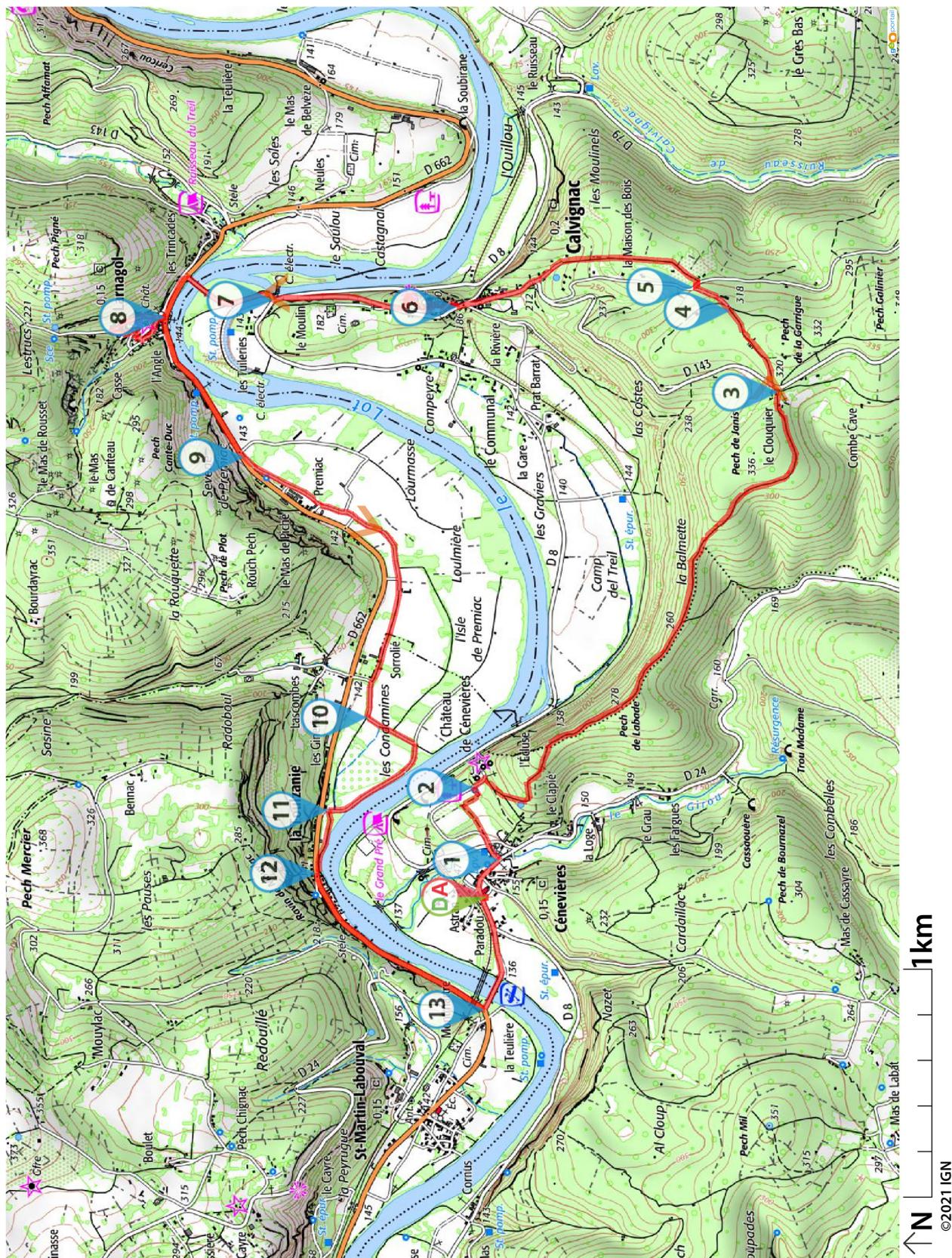
Calvignac : historique sur le porche vers le haut du village, église remarquable généralement ouverte. Explications sur la porte.

Larnagol : église du XVIe siècle, château très remanié habité jusqu'en 1970 par Raymond Subes, ferronnier d'Art. Le pont qui enjambe la rue permettait aux propriétaires de se rendre au jardin du château. Près de l'église, un passage sous la route permet de se rendre au "port". Après ce passage, exposition de photos et textes sur les bacs qui permettaient la traversée de la rivière avant la construction du pont

La Toulzanie : sur la droite, nombreuses maisons troglodytes et sur la gauche, ancien moulin.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-quatre-villages-deux-chateaux-et-une-riv/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.